

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION GENEALOGIE ASSOCIATION GRAVELINES

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, expose au conseil municipal les nombreuses actions conduites par les membres de l'Association Généalogie Association Gravelines (GAG) :

- Editions de livres et brochures en lien avec l'histoire locale et la généalogie des familles gravelinoises
- Recherches dans différents registres (état civil, recensements)
- Déplacements à Lorient aux Archives de la Marine pour des recherches généalogiques sur les familles de marins Gravelinois et leur parcours
- Récoltes de données par avis de décès, cartes postales, photographies...

Les nombreuses recherches conduites sont enregistrées sur ordinateur mais sont simplement compilées. Cette compilation rend laborieuse et parfois impossible le croisement des données.

L'association souhaite donc s'équiper d'un logiciel spécialisé qui servira à effectuer des recherches groupées et permettra aux usagers de disposer en une recherche de l'intégralité des informations récoltés sur une famille, quel qu'en soit l'origine (recensement, photo, généalogie, affectation décès...).

Il existe une solution informatique qui permet d'opérer des croisements de l'ensemble des bases de données que l'association a constituées.

Le coût de cette solution informatique est de 1 800 euros TTC.

L'association Généalogie Association Gravelines sollicite donc une subvention exceptionnelle pour l'année 2026 d'un montant de 1 300 euros, le reste du coût sera pris sur les fonds propres de l'association.

Aussi, il est proposé au conseil municipal d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 300 euros.

La commission extra-municipale « Culture » du 04 novembre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité.

La commission municipale « Administration Générale – Finances – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoint au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Alain BOONEFAES, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,
Monsieur Gaëtan LEDOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame AMAR,

Démissionnaires :

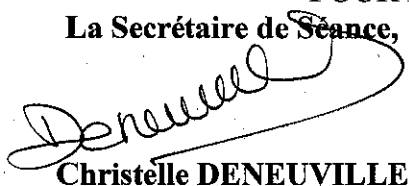
Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal,

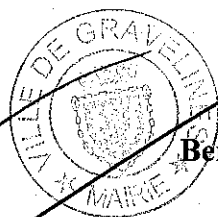
- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant à la convention à intervenir ainsi que toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Fonction **3** – Sous-Fonction **348** du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 28 AVRIL 2026
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 04 MAI 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 04 MAI 2026